

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue, le cinquième (5e) jour d'octobre 2021, à 19 h 30, à l'endroit habituel des séances, sont présents Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers et conseillères suivants(es) : Madame Isabelle Clément, Madame Diane Jacob, Monsieur Michel Tremblay, Madame Helene Gilbert et Monsieur Yvan Bordeleau.

Monsieur Bernard Thompson, maire agissant à titre de président de l'assemblée.

Madame Denise Cossette, directrice générale agissant comme secrétaire de la séance.

Ce conseil formant quorum.

## **02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2021-10-165

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout de trois points aux affaires diverses :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2021
5. Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2021
6. Adoption des états financiers au 30 septembre 2021
7. Dépôt des états comparatifs 2020-2021
8. Correspondance (résolutions)
9. Moisson Mauricie, demande de financement
10. Paiement des honoraires professionnels des avocats
11. Procuration autorisant AXSO à remettre les taxes TPS et TVQ provenant des recharges sur les bornes électriques
12. Adoption du règlement numéro 203-2021 modifiant le règlement numéro 203-2011 suite à la procédure d'enregistrement
13. Affaires diverses :
  - .1 mandat pour confection de plans et devis secteur Saint-Pierre Sud et rue Goulet
  - .2 mandat pour plans et devis, travaux de voirie chemin de la Grande-Ligne Sud
  - .3 mandat aux avocats, pour cession d'usage (établissement touristique)
14. Questions :
15. Levée de la séance

— Adoptée —

## **03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021**

2021-10-166

Proposé par : M. Yvan Bordeleau

Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021.

- Adoptée -

**04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2021**

2021-10-167

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021.

- Adoptée -

**05 Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2021**

2021-10-168

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les comptes à payer au journal des déboursés du 30 septembre 2021 pour un montant de 149 711.84 \$. D'approuver les paiements faits par Accès D en septembre pour un montant de 6 470.56 \$. D'approuver les salaires nets versés en septembre pour un montant de 17 027.32 \$.

- Adoptée -

**06 Adoption des états financiers au 30 septembre 2021**

2021-10-169

Proposé par : Mme Diane Jacob  
Appuyé par : M. Michel Tremblay et il est résolu d'adopter les états financiers au 30 septembre 2021. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 septembre 2021.

- Adoptée -

**07 Dépôt des états comparatifs 2020-2021**

2021-10-170

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : M. Yvan Bordeleau et il est résolu que ce conseil approuve les états comparatifs déposés séance tenante.

- Adoptée -

**08 Correspondance (résolutions)**

- .1 Ministère de la Sécurité publique : registre des personnes vulnérables
- .2 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – exercice financier 2022

**09 Moisson Mauricie, demande de financement**

2021-10-171

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert et il est résolu de verser un montant de 316.80 \$ à Moisson-Mauricie afin de les aider dans la poursuite de leur mission d'aide alimentaire.

- Adoptée -

**10 Paiement des honoraires professionnels des avocats**

2021-10-172

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Isabelle Clément et il est résolu de payer la facture de Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats pour services professionnels rendus dans les dossiers 136-016/MU, 136-018/MU, 136-019/MU et 136-911/MU. Le coût est de 6379,57 \$, taxes incluses.

- Adoptée -

**11 Procuration autorisant AXSO à remettre les taxes TPS et TVQ provenant des recharges sur les bornes électriques**

2021-10-173

Proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu d'autoriser AXSO à remettre, au nom de la Municipalité de Hérouxville, les taxes TPS/TVQ qui sont prélevées des recharges sur les bornes électriques.

- Adoptée –

**12 Adoption du règlement numéro 203-2021 modifiant le règlement numéro 203-2011**

2021-10-174

CONSIDÉRANT l'adoption du second projet de règlement numéro 203-2021 en date du 14 septembre 2021;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement numéro 203-2021;

CONSIDÉRANT Qu'à la fin de la période d'enregistrement, aucune demande n'a été déposée à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Michel Tremblay  
Appuyé par : Mme Helene Gilbert

Et il est résolu :

D'adopter le règlement numéro 203-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 203-2011.

Cette résolution modifie la résolution numéro 2021-09-161.

- Adoptée –

**13 Affaires diverses :**

**.1 mandat pour confection de plans et devis secteur Saint-Pierre Sud et rue Goulet**

2021-10-175

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu que le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac soit mandaté pour la confection des plans et devis relatifs aux travaux de réparation d'un tronçon d'égout sanitaire sur environ 20 mètres sur Saint-Pierre Sud entre la rue Gagnon et de l'Église ainsi que la réfection de chaussée des rues Goulet, de l'Église et du Couvent, projet MEK-P0196. QUE la portion du projet portant sur la construction d'un pluvial est reportée.

- Adoptée -

**.2 mandat pour plans et devis, travaux de voirie chemin de la Grande-Ligne Sud**

2021-10-176

Proposé par : M. Yvan Bordeleau  
Appuyé par : Mme Diane Jacob et il est résolu que le service d'ingénierie de la MRC de Mékinac soit mandaté pour la confection des plans et devis relatifs aux travaux de réfection de la chaussée du chemin de la Grande-Ligne Sud, projet MEK-P00271.

- Adoptée -

**.3 mandat aux avocats, pour cession d'usage (établissement touristique)**

2021-10-177

**CONSIDÉRANT** que s'exerce dans les immeubles portant les matricules no. 7367-63-8178 et 7367-12-2231, un usage qui n'est pas autorisé dans la zone où est situé cet immeuble, soit, un usage de type « résidence de tourisme »;

**CONSIDÉRANT** les différents avis transmis au propriétaire à cet effet;

**CONSIDÉRANT** que l'usage visé est toujours exercé dans les immeubles concernés;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public que la Municipalité s'assure de faire respecter sa réglementation d'urbanisme, dont le Règlement de zonage;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR : M. MICHEL TREMBLAY**

**APPUYÉ PAR : MME HELENE GILBERT**

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** les procureurs de la firme Tremblay Bois avocats soient autorisés à déposer à la Cour supérieure tout recours pour l'obtention des ordonnances utiles afin que cesse l'usage non autorisé exercé dans les

immeubles portant les matricules no. 7367-63-8178 et 7367-12-2231, soit, plus particulièrement mais sans s'y limiter, un usage de type « résidence de tourisme »;

**QUE** les procureurs de la Municipalité soient ainsi autorisés à transmettre tout avis et à prendre toute procédure aux fins d'assurer le respect de la réglementation d'urbanisme relativement à ces immeubles;

**QUE** les dépenses utiles relativement à ce mandat soient puisées à même le poste budgétaire 02 19000 412, services juridiques.

- Adoptée -

#### **14 Questions**

.1 élection municipale, qu'arrive-t-il avec le poste non comblé à la fin de la période des mises en candidature

#### **15 Levée de la séance**

2021-10-178

Proposé par : Mme Diane Jacob

Appuyé par : Mme Isabelle Clément et il est résolu de lever la séance à 19 h 42.

— Adoptée —